

Recrutement de 64 profils dans la zone sanitaire Bèmbèrèkè – Sinendé



Dans le but de renforcer l'effectif de la zone sanitaire Bèmbèrèkè – Sinendé en personnel qualifié, suffisant et disponible, le bureau de zone lance le recrutement de 64 personnes. Il s'agit des Commis de Pharmacie, de caisse, des Aides-Soignantes, Secrétaires des services Administratifs, des statisticiens épidémiologistes, technicien de laboratoire, Infirmiers, sage-Femme et Médecin diplômé d'Etat.

Les dossiers de candidature sont attendus au Secrétariat du Bureau de Zone de Bèmbèrèkè – Sinendé au plus tard le vendredi 24 Avril 2023.

Les alumni de Peace First

outillent 20 jeunes du sud Bénin à l'éducation environnementale et au développement durable

Le consortium des ONG SOS Biodiversity, Save our Planet, Aide et solidarité et Page verte, avec l'appui technique et financier de Peace First, a organisé un renforcement de capacités à l'endroit des jeunes, membres d'organisations de protection de l'environnement, celles de l'Atlantique et du Littoral. Cet atelier, qui s'est déroulé le samedi 18 mars 2023 à l'université d'Abomey-Calavi, vise à améliorer la connaissance des jeunes du Bénin sur l'éducation environnementale et le développement durable.



Une vingtaine, sont-ils sur 152 candidatures, de différentes organisations de protection de l'environnement à bénéficier de cet atelier de renforcement de capacités. « Nous avons retenu les 20 meilleurs profils », a expliqué Daniel Koto, de l'ONG SOS Biodiversity. Ils sont désormais aguerris sur les notions d'éducation environnementale et de développement durable.

Un programme intéressant concocté à cet effet a permis de passer au crible les contenus de ces notions. La première communication de la journée a porté sur les « enjeux et contribution des jeunes dans l'atteinte de l'agenda 2030. » Animée par Djawad Ramanou, ladite communication a éclairé les lanternes des participants sur les 17 ODD qui comportent 169 cibles, soient 244 indicateurs. Le Bénin priorise 49 cibles pour 164 indicateurs et est à un taux de réalisation de 50,7 %, a-t-il fait savoir.

Deux panels ont suivi cette communication. Le premier, conduit

par le trio Justine Godonou, Johny Codo et Moumin Adjibi, aborde « l'implication du genre dans les projets de développement du Wash ». Il en ressort qu'en plus de la nécessité de considérer la notion du genre dans toutes les initiatives, il est primordial d'impliquer l'approche genre, de donner les mêmes chances aux femmes et aux hommes sur les projets ayant trait à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (Wash).

Quant au second panel qui porte sur « l'agriculture durable et la sécurité alimentaire face à la crise climatique », il a été conduit par un quatuor : Jérôme Dohou, Megan Valère Sossou, Estelle Adande et Claire Agbangla. Un débat houleux qui a permis de clarifier les notions d'agriculture durable, de sécurité alimentaire, dans un contexte de changement climatique au Bénin.



Il s'en est suivi une formation pratique en conception et fabrication d'emballage biodégradable et des travaux de groupe suivi de restitution. À en croire Daniel Koto, les participants auront à mener des séances de restitutions, au plus tard trois semaines après l'atelier. « Ils doivent aussi proposer des actions post formation. » En tout cas, le consortium s'engage à les accompagner sur le plan technique, pour l'atteinte des objectifs.

À juste titre, les participants en plus d'être satisfaits de la qualité de l'atelier, repartent dans leurs communautés avec des engagements. Si Claire Agbangla n'a pas du tout été déçue de cet atelier, ça a été un plaisir pour Anas Seko d'y participer. La première, secrétaire de l'ONG Amis de l'environnement, y voit une très grande opportunité et tient à remercier les organisateurs, à cet effet. Quant au second, activiste pour la bonne gestion des déchets, il en a appris beaucoup en termes de connaissances.

« Nous les remercions pour le travail d'organisation effectué

et pour les panels de qualité que nous avons eus et qui nous ont permis d'en apprendre beaucoup pour pouvoir avoir plus d'impact dans l'éducation environnementale ; et pour le développement durable qui se veut une éducation pour tous, une éducation inclusive, une éducation qui a une approche genre », a confié Anas Seko. C'est d'ailleurs pourquoi il s'engage, après cet atelier, à faire une mini-restitution à sa communauté, son ONG, ses bénévoles, pour qu'ils puissent eux aussi, mieux comprendre l'approche genre, dans la lutte contre la mauvaise gestion des déchets et dans l'engagement citoyen ; pour comprendre par ricochet l'importance de l'agriculture durable. Quant à Estelle Adande, membre de l'ONG Star plus, elle s'engage à partager l'information autour d'elle, à changer ses comportements, à contribuer au petit geste de développement durable, etc.

Arsène AZIZAHO

Échanges de vœux au Ministère de la Santé: le Grand appel de Benjamin HOUNKPATIN

La cérémonie d'échanges de vœux entre le Ministre de la Santé Professeur Benjamin HOUNKPATIN et le personnel s'est déroulée ce lundi 16 janvier 2023 à la suite de la traditionnelle montée des couleurs. Empreint de solennité, ce rendez-vous annuel a été placé sous le signe d'une remobilisation de la troupe en vue d'une efficacité dans l'unité et la fraternité.



Sans pompe ni théâtre, cette cérémonie d'échanges de vœux assez conviviale a permis au personnel du Ministère de la

Santé de mettre sur la table ses doléances, mais aussi de cerner l'étendue des actions engagées dans le secteur. La première allocution revenait au nouveau représentant du syndicat du Ministère Josué ZOUNON qui a saisi l'occasion pour adresser une série de doléances à l'endroit du Ministre de la Santé.

A sa suite, le Secrétaire général du ministère de la Santé, Dr Ali IMOROU BAH CHABI a présenté les vœux du personnel au Ministre de la Santé. Il n'a pas manqué de rappeler les actions engagées au titre de l'année écoulée ainsi que celles qui sont en perspective pour l'année 2023.

Au nombre des défis relevés en 2022 figurent entre autres, la mise en place de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé (ARS), la poursuite des grands chantiers infrastructurels dont le plus important est le centre hospitalier universitaire de référence d'Abomey-Calavi, la rénovation du plateau technique de plusieurs hôpitaux ainsi que l'équipement de certains hôpitaux en unités de dialyse et de scanographie.



Il n'a pas manqué d'annoncer le grand projet de recrutement de 980 agents de santé qualifiés en 2023, la pré-insertion de 200 médecins, 200 infirmiers et sages-femmes et 300 aides-soignants, l'acquisition de 188 ambulances ainsi que le démarrage de plusieurs travaux prévus dans le cadre du PAG 2.

Au cours de son intervention, le Ministre de la Santé a mis l'emphase sur la généralisation de l'assurance-maladie obligatoire dont le décret d'application serait sur le point d'être finalisé. Il a également profité pour énumérer les actions pratiques engagées dans le cadre de la résolution des doléances du personnel.

Dans un discours empreint de sincérité et sans langue de bois comme à ses habitudes, le chef du département de la santé a

amené l'assistance à comprendre ses profondes aspirations et sa vision pour le secteur. Il a laissé entendre que les efforts consentis ne pourront produire les résultats escomptés sans un esprit d'équipe et un minimum de conscience professionnelle. C'est pour cela qu'il a exhorté chaque acteur à quelques niveaux où il se trouve à privilégier le travail bien fait, le respect du bien public et du patient, l'entraide et la fraternité.

Assemblée générale ordinaire de l'INC : Le Ministre de la Santé lance les chantiers de 2023



Le Ministre de la Santé, Professeur Benjamin HOUNKPATIN a présidé les travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Instance nationale de coordination (INC). Cette importante assise a permis au Président en exercice du CNLS-TP et de l'INC d'acter le démarrage effectif des activités de l'INC au titre de l'année 2023. La moisson au terme de plusieurs heures d'échanges conduits par l'autorité en charge de la santé a été enrichissante.

Les différentes parties prenantes ont procédé à l'examen et à l'approbation du budget 2023 du Projet PPRC révisé sur financement de la Banque Mondiale. Ils ont également examiné le plan de travail budgétisé de l'Instance nationale de coordination (INC) pour le 1^{er} trimestre 2023 ainsi que celui du règlement intérieur de l'INC, revu, conformément au Décret

N° 2022-184 du 16 mars 2022.

À l'entame des travaux, le Ministre de la Santé a rappelé l'importance de cette première assise de l'année 2023, année qui marque la fin de la mise en œuvre des subventions du NFM-3 en cours pour tous les programmes. «Nous aurons donc à coordonner l'élaboration de nouvelles demandes de financement pour le cycle 2024-2026.

Le Bénin a choisi la fenêtre de mai 2023 pour soumettre les demandes de financement pour toutes les composantes (VIH/Sida, Tuberculose, Paludisme et Renforcement du Système de Santé). Dans le même temps, le suivi stratégique des subventions en cours doit se poursuivre de façon appropriée. C'est dire alors que la tâche ne sera pas facile » a-t-il laissé entendre.

Assemblée Générale Ordinaire à la PNUSS : Janvier HOUNGUEVOU et ses pairs réaffirment leur engagement

Avec l'appui technique et financier du Programme d'Appui à la Santé Sexuelle et Reproductive et à l'Information Sanitaire (PASRIS), la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé (PNUSS), respectueuse des textes qui le régissent, a organisé sa première Assemblée Générale Ordinaire les 09 et 10 décembre 2021 à l'hôtel Miracle de Bohicon.



Photo de famille AGO PNUSS 2021

Le respect des textes fondamentaux doit être le leitmotiv de toute association qui se veut sérieuse et ambitieuse. C'est ce qu'à compris l'équipe dirigeante de la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé, qui, conformément à ses statuts, a tenue son Assemblée Générale Ordinaire.

Après deux années et demie d'existence, la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé se retrouve à la croisée des chemins pour passer en revue les actions jusque là posées et de lancer les prochains défis.

Cette rencontre qui a connu la participation des délégués venus des différents ancrages départementaux de la PNUSS, a été une véritable occasion aux membres de passer au peigne les différentes réalisations.

Satisfait de la forte mobilisation des membres à cette assemblée, le Représentant de ENABEL, André N'TCHA N'OUEMOU, dit espérer que les objectifs visés par l'Assemblée Générale Ordinaire soient atteints pour contribuer non seulement à un meilleur fonctionnement de la PNUSS grâce aux réformes mais aussi de s'adapter aux exigences de sa durabilité. Il a pour finir souhaiter que les populations puissent de plus en plus porter leurs attentes à la PNUSS afin que leurs réels besoins soient pris en compte en matière d'offre de soins de santé de qualité.

Dans son allocution d'ouverture, le Président en exercice de la PNUSS, après ses mots de bienvenue à l'endroit de tous les délégués présents à cette occasion, a fait remarquer que le but de cette première assemblée générale ordinaire de la PNUSS est d'examiner les réalisations de la PNUSS sur la période Mai 2019 à Décembre 2021 et de donner les orientations pour l'année 2022 et l'horizon 2030. Ceci, pour une meilleure contribution de la PNUSS à la promotion du droit à la santé des populations.

Il n'a pas manqué d'adresser les sincères remerciements de la PNUSS à ses différents partenaires en particulier le Programme d'Appui à la Santé Sexuelle et Reproductive et à l'Information Sanitaire (PASRIS), l'EQUITE, le Ministère de la Santé notamment la DSI, les acteurs de l'offre de soins et de services de santé, les organes de cogestion, les autorités politico-administratives et tous les autres partenaires d'appui.

A l'entame des travaux au cœur de cette assemblée générale ordinaire, les participants ont passé en revue la feuille de route de mai 2019.

Côté bilan, il est à retenir sans fausse modestie, que les rapports (moral, technique, financier et de la commission de contrôle) brillamment présentés, ont été validés haut les mains.

De véritables avancées avec des défis grandes de taille pour la PNUSS

Du rappel de la feuille de route de mai 2019 à la présentation des rapports (moral, technique, financier et de la commission de contrôle), l'assemblée a eu de riches échanges qui ont permis de lancer les dés. Il s'agit à ce niveau des grandes orientations stratégiques de la PNUSS et des grands axes du manuel de procédure de la PNUSS

Notons que des résultats positifs ont été enregistrés malgré le contexte aussi particulier lié à la pandémie de la Covid-19. Des actions qui ont véritablement impacté les

populations à la base grâce à ses démembrements locaux. C'est pourquoi, rappelle le Président, Janvier HOUNGUEVOU, il urge d'entamer un processus de renforcement de l'ancrage et d'autonomisation de la plateforme afin d'impacter davantage les communautés.

Toutefois, les recommandations et perspectives issues de ces assises sont également à la hauteur de la vision et de la détermination de la PNUSS qui ne faiblit pas. Son Président et son staff ont donc reçu le satisfecit de leurs mandants.

Des acquis qui seront restitués à la base en vue d'une meilleure mobilisation pour la promotion du droit à la santé des populations urbaine et rurales du Bénin à en croire Eugénie ROBA. La présence de la PNUSS permet d'écouter la voix des populations face un système de santé qui opérait seul.

Pour rappel, la Plateforme Nationale des Utilisateurs des services de Santé a été mise sur les fonds baptismaux en Mai 2019 . Dès lors elle constitue un instrument d'amélioration de la qualité des services de soins dans les formations sanitaires.

Ses actions visent l'intégration des besoins réels des communautés dans les stratégies et politiques de santé en particulier mais a l'ambition de contribuer à l'amélioration des services sociaux de base.

Chancelle SAKANTO

**Couverture Santé Universelle
: la PSSP-Bénin et**

L'association Bénin Santé+ s'activent

La Plateforme du Secteur Sanitaire Privé (PSSP) du Bénin et l'association BÉNIN SANTÉ+ organisent du 8 au 13 Novembre 2021 au palais des congrès de Cotonou la deuxième édition du salon Bénin Santé 2021. A travers cette grande rencontre des acteurs du secteur sanitaire privé et public du Bénin, la PSSP Bénin et l'association Bénin Santé + vous invitent à explorer la voie du dialogue public-privé pour mieux construire la Couverture Santé Universelle et le développement du Bénin.



08-12
Novembre

Rejoignez nous à
BÉNIN SANTÉ 2021

📍 Palais des Congrès Cotonou

Après le succès de la première édition, la Plateforme du secteur sanitaire privé (PSSP) et BENIN SANTE +, organisent le salon « BÉNIN SANTÉ 2021 », sous le coparrainage des Ministres

de la santé et des Affaires sociales. Cet événement qui est à sa deuxième édition, vise particulièrement à donner aux acteurs du secteur sanitaire privé et public l'opportunité : d'identifier les défis de la participation du secteur privé à la Couverture Santé Universelle et de proposer des solutions formulées en recommandations ; d'identifier et de valoriser les interventions du secteur privé non sanitaire pour la santé de leur personnel, de leurs familles et des populations environnantes ; de répertorier les stratégies contribuant à un impact fort sur les performances du système sanitaire et d'organiser des partenariats avec la diaspora béninoise, pour la mise en place du « Hub diagnostic Bénin Santé ».

A cet effet, la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+ déroulent lors des journées Bénin Santé 2021, autour du thème « Contribution du secteur privé à la réalisation de la Couverture Sanitaire Universelle au Bénin », des ateliers de formation destinés aux médecins, étudiants et aux intervenants paramédicaux qui répondent aux enjeux de la santé publique.



**BÉNIN
SANTÉ
2021**

UNE INITIATIVE DE :



08-12 Novembre

Palais des Congrès
Cotonou

**Intégrer le secteur sanitaire
privé, c'est accélérer la
Couverture Sanitaire
Universelle (CSU) au Bénin !**

INSCRIPTION SUR www.benin-sante.org

Une diversité de formations à découvrir

Le premier module de formation portera sur le « Syndrome d'Apnée du Sommeil ». Une formation à l'issue de laquelle, les participants obtiendront les connaissances pratiques sur le syndrome d'apnée du sommeil et des techniques de réalisation et d'interprétation des enregistrements de sommeil pour finir par les cas particuliers des enfants. Au nombre des formateurs se trouvent:

Dr MONTEYROL Pierre-Jean – Chirurgien ORL et Cervico-Facial (France)

Pr Wassi ADJIBADI – Titulaire ORL/CCF FSS/UAC (Bénin)

Pr Gildas AGODOKPOSSI – Titulaire Pneumo-Phtisiologie FSS/UAC (Bénin)

Le second module de formation portera sur les »vertiges «.

Les participants à cette formation obtiendront les connaissances pratiques sur la pathologie vertigineuse et ses méthodes d'exploration. Les formateurs à ce niveau sont le Dr Catherine VIDAL – ORL & Directrice de Recherche CNRS – Paris (France), Dr Josias SOHINTO – ORL & Chirurgien Cervico-facial Clinique les Mélodies (Bénin) et Pr François AVAKOUDJO – ORL (Bénin)

Quant au troisième module de formation, il portera sur la « Qualité et Sécurité des soins en Gastro-entérologie ». Il permettra aux participants d'obtenir des connaissances sur les méthodes de prévention du cancer du côlon et sur l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients. Cette formation sera assurée par Dr Olivier SPATZIERER – Hépato Gastro-Entérologue Ancien interne des Hôpitaux de Paris (France) et le Pr Jean SEHONOU – (Bénin)

Le quatrième module de formation portera sur « L'hémogramme : Tout ce que vous devez savoir ? ». Une Master Class qui permettra de travailler sur des cas cliniques. Le Pr Akoko KINDÉ GAZARD – Ancienne ministre de la santé, médecin spécialiste en parasitologie-mycologie et Professeur titulaire à la Faculté des Sciences et Santé de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et le Dr Romaric MASSI – Médecin spécialisée en hématologie (Bénin) vont l'assurer.

Le cinquième module de formation portera quant à lui sur «Principes de la juste antibiothérapie empirique ». À cette occasion, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur l'antibiothérapie et sur les méthodes de prévention de la résistance aux antibiotiques.

Pour cette énième formation, le Pr ATTINSOUNON Cossi Angelo, Infectiologue, PHU, CHUD BA (Bénin) et le Dr Lucien DOSSOU-GÉTÉ – Infectiologue à la Clinique Louis Pasteur à Porto-Novo (Bénin) seront aux commandes.

Le sixième module de formation portera sur La pose d'un KT périphérique en toute sécurité. En effet cet acte est réalisé

plusieurs milliers de fois par jour dans notre pays à plusieurs patients. La 2e thématique abordée est la sécurité du soignant et des autres malades lors des soins aux patients ayant la covid-19”.

À l’issue de celle-ci, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur les méthodes d’amélioration de la qualité et la sécurité dans la pose des KT périphériques pour limiter les infections liés aux soins. Les compétences seront aussi renforcées pour améliorer le sécurité du soignant et des autres patients à l’occasion des soins au malade de COVID-19.

Et ce serait sous la supervision de M. Benjamin MIDOMIDE, infirmier diplômé d’Etat clinique Louis Pasteur(Bénin) ; du Dr Mariano FANDE, Médecin praticien à la clinique Louis Pasteur et au Programme Santé de Lutte contre le Sida (Bénin); et du Dr Abibata TABE, DNMH au ministère de la Santé (Bénin).

A noter que la vision de cette activité converge avec la volonté du gouvernement du Bénin de garantir une Couverture Sanitaire Universelle (CSU) à tous les béninois.

Si vous souhaitez participer à ce grand événement, bien vouloir vous inscrire à travers ce lien

www.benin-sante.org/inscription/

Megan Valère SOSSOU

Santé au Bénin : un paracétamol dangereux dans

Les pharmacies

Les comprimés du paracétamol fabriqués par le laboratoire JIANGXI XIERKANGTAI PHARMACEUTICAL Co.,Ltd interdit de consommation.



C'est l'essentiel qu'on peut retenir du communiqué de l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique (l'ABRP).

En effet, c'est à l'issue de l'analyse des échantillons prélevés sur toute l'étendue du territoire national que l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique (ABRP) a conclu que ce médicament est impropre à la consommation.

Par ailleurs, le communiqué en date du 05 octobre signé du Docteur Youssounon Chabi, directeur de l'ABRP invite les établissements pharmaceutiques et autres structures sanitaires à retirer de leur Stock, les comprimés du lot et à les retourner sans délai aux sociétés de grossistes-repartiteurs pour les dispositions qui s'imposent.

Rappelons que le paracétamol, aussi appelé acétaminophène, est un composé chimique utilisé comme antalgique et antipyrétique, qui figure parmi les médicaments les plus communs, utilisés et prescrits au monde.

Communiqué du Ministre de la Santé

Le Ministre de la Santé informe la population que le vaccin Astra Zeneca est désormais disponible sur les sites de vaccination contre la COVID-19 sur toute l'étendue du territoire national.

En conséquence, il invite les personnes en attente de recevoir leur deuxième dose ainsi que toute personne désireuse de prendre ce vaccin, à se rendre au centre de vaccination le plus proche.

Les personnes, durant la période d'attente, qui avaient fait le choix pour leur deuxième dose, d'un 2e type de vaccin, ne sont pas concernées par ce message.

Ensemble, vaccinons-nous pour nous protéger et protéger les autres !

Cotonou, le 28 septembre 2021

Pour le Ministre de la Santé et par délégation

Ali IMOROU BAH CHABI
Secrétaire Général du Ministère

Covid-19 au Bénin : les gardes-malades dans le viseur du vaccin

Dans une note circulaire en date du 24 Septembre 2021, le Directeur National de la Médecine Hospitalière, Dr Ange D. DOSSOU invite les responsables hospitaliers à ne donner accès aux hôpitaux qu'aux gardes-malades ayants présentés leurs carnets de vaccination Covid-19.

Dans le cadre de la riposte à la pandémie de la Covid-19 et en vue de réduire la contamination intra hospitalière, il est porté à la connaissance de tous les directeurs d'hôpitaux que les gardes-malades n'auront désormais accès à l'hôpital que sur présentation de leur carte de vaccination (Covid-19).

Le Dr Ange D. DOSSOU invite par cette note circulaire les directeurs d'hôpitaux à prendre des mesures idoines pour sa mise en œuvre effective à partir de sa date de signature.

En tout état de cause, avertit le Directeur Nationale de la Médecine Hospitalière, des équipes de supervisions seront déployés sur le terrain pour vérifier le respect de cette prescription.

Cotonou le 24 SEP 2021

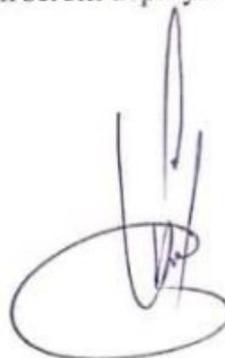
N° 0456 MS/DC/SGM/DNMH/SEH/SD

NOTE CIRCULAIRE

Dans le cadre de la riposte à la pandémie de COVID-19 et en vue de réduire la contamination intra hospitalière, il est porté à la connaissance de tous les Directeurs d'Hôpitaux que les garde-malades n'auront désormais accès à l'hôpital que sur présentation de leur carte de vaccination (COVID-19).

J'invite donc tous les Directeurs d'Hôpitaux à prendre des mesures idoines pour la mise en œuvre effective de la présente mesure qui entre en vigueur à partir de la date de signature de la présente note.

En tout état de cause, des équipes de supervision seront déployées sur le terrain pour vérifier le respect de la présente prescription.



Dr Ange D. DOSSOU
Directeur National de la Médecine Hospitalière

Covid-19 au Bénin: un cadre du ministère de la santé épinglé pour trafic de carnets de vaccination

Le trafic de carnets de vaccination anti-covid a visiblement le vent en poupe au Bénin. Après l'arrestation de plusieurs dont des agents de la santé, un cadre en service au ministère de la santé vient de rejoindre le lot.



La répression contre les actes de fraudes autour des carnets de vaccination suit son cours au Bénin. Après l'arrestation de Major du centre de santé de Saint-Michel à Cotonou, c'est le tour d'un cadre du ministère de la Santé.

Le Sieur Kiki Charles n'est plus libre de ses mouvements depuis ce vendredi 24 septembre 2021. En effet, ce cadre du

ministère de la santé en service à l'Agence des infrastructures sanitaires des équipements et de la maintenance a été épinglé pour son implication dans une affaire de trafic de carnets de vaccination anti-Covid rapporte le quotidien Le Potentiel.

La même source précise qu'il est gardé à la Brigade Economique et Financière (BEF) en attendant d'être présenté au procureur près la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme CRIET.